



A l'initiative de Mme Vinciane Georges, responsable de l'Info-point Europe à Saint-Hubert et de la députation permanente du Luxembourg, la Province de Luxembourg a commémoré à la fois dignement et de façon originale le 60<sup>e</sup> anniversaire de la libération des camps de concentration d'Auschwitz le jeudi 27 janvier dernier.

La journée, qui s'est déroulée au Centre Universitaire Provincial « La Clairière » à Bertrix, a développé 3 grands pôles majeurs : tout d'abord l'inauguration de l'exposition « Anne Frank, une histoire d'aujourd'hui », ensuite une conférence-témoignage avec débat donnée par M. Paul Brusson, rescapé des camps nazis et s'est terminée par un colloque sur le thème : « Psychiatrie, Dictature et Nazisme ».

#### Un droit de mémoire

Si nous avons aujourd'hui un devoir de mémoire, c'est parce que celles et ceux qui ont subi la barbarie nazie et celles et ceux qui l'ont combattue ont le droit que nous

nous intéressions à leur histoire, même si nous ne l'avons pas vécue. Ils ont ce droit parce que nous, les enfants de la démocratie, avons la mémoire qui flanche... parfois.

Comme l'a rappelé Vinciane Georges, les générations actuelles aiment à râler, à rouspéter pour un oui, pour un non. C'est un acquis de la démocratie que de leur laisser exprimer ces révotes, passagères ou non. Sous le joug nazi, toute expression contraire était sanctionnée, et pas par une réprimande... Alors, en ces moments de commémoration, ne pourrait-on pas s'arrêter un instant de tout dénigrer et aller à l'essentiel, dégager nos valeurs positives et les mettre en avant afin de les faire respecter ?

Pourquoi s'interroger à ce sujet ? Simplement parce que des éléments du quotidien ne sont pas sans rappeler que la démocratie reste fragile et que certains actes provocateurs dépassent en portée symbolique les volontés de leurs auteurs. De quoi s'agit-il ? Vinciane Georges rappelle la montée du Vlaams B. en

Flandre ainsi que le taux d'abstention élevé aux élections européennes, notamment dans les nouveaux pays qui ont rejoint l'Union. Daniel Ledent, Député permanent en charge notamment de la Santé et du département du Développement citoyen, rappelle ensuite le 2<sup>e</sup> tour des élections présidentielles françaises qui voyait M. Le Pen en face-à-face avec un candidat démocrate... Le même M. Le Pen qui, il y a quelques jours, minimisait la portée des actes d'Hitler. Puis il évoqua également le fameux brassard à la croix gammée portée par un prince anglais lors d'une soirée costumée. Bref, le travail vers la démocratie et ses valeurs reste à construire au jour le jour et les consciences, si nous voulons qu'elles restent éveillées, doivent être sollicitées avec récurrence.

#### Pourquoi un hôpital psychiatrique ?

Comme l'a souligné M. Ledent dans son allocution, le choix de commémorer l'événement de la libération des camps d'Auschwitz à « La Clairière » n'est pas innocent et n'est pas le fruit du hasard. « En effet, (dit-il) dans la société d'Hitler, être différent : handicapé, retardé, noir, homosexuel... était synonyme de mort, de déportation », et de préciser : « Dans l'Allemagne de l'Entre-deux-guerres, des scientifiques racistes comme Binding et Hoche développent des idées qui conduisent à la destruction des « vies sans valeurs », des « existences

superflues », des « esprits morts », des « enveloppes humaines vides ». Cette conception, appelée eugénisme conduit à envisager l'élimination des « êtres inférieurs » : alcooliques, épileptiques, psychopathes, infirmes, faibles d'esprit, invalides, incurables... Par la presse écrite et la radio, les nazis habituent peu à peu les Allemands à concevoir et admettre cette sorte d'euthanasie - d'autant plus justifiée selon eux qu'il s'agit de personnes incapables au travail mais qui absorbent des ressources, ce qu'un pays en guerre ne peut tolérer ».

On est donc ici bien loin des idéaux démocratiques et des enjeux et objectifs fixés aux hôpitaux psychiatriques belges par les autorités fédérales et régionales en terme de soins en santé mentale où les notions de « trajectoire du patient », de « réseau d'équipement » et de « circuit de soins » sont devenues des références essentielles.

Symboliquement, le jeudi étant la journée de réunion de la Députation permanente, elle s'est déplacée en groupe d'Arion à Virton au centre La Clairière pour assister au vernissage de l'exposition et tenir là, ensuite, sa séance hebdomadaire.

#### Psychiatrie, Dictature et Nazisme

Le colloque du soir proposait 3 interlocuteurs principaux. M.

Marcel Friedman, professeur en retraite de l'université de Mons a abordé le thème du traumatisme de l'enfant caché. Mme Helena Tudorache, directrice d'une maison d'enfants en Roumanie a ensuite évoqué la place réservée au handicap, mental ou physique, dans la dictature de Ceaucescu. Elle a fait le point sur le fait que la personne différente, handicapée notamment, n'avait pas de meilleure place sous la dictature communiste que sous la nazie. Alors que la moyenne européenne des personnes handicapées était d'environ 8%, la Roumanie n'en déclarait que 1,6%... à croire que les petits pères des peuples, qu'ils soient noirs ou rouges, se sentent comme les géniteurs des enfants de leur patrie et ne peuvent accepter les lois de la nature. Mme Maria Térésa Brancaccio, historienne et responsable du département international de la Fondation Anne Frank à Amsterdam a ensuite parlé avec une grande ouverture d'esprit de ses travaux et recherches sur la thématique du colloque.

#### En conclusion

Comme l'ont évoqué tous les participants à cette journée : « Nous ne pouvons plus rien faire pour ce qui s'est passé, mais nous pouvons tout faire pour que ça n'arrive plus ». Et laissons la conclusion à M.

Ledent : « Je vous invite à y penser, à le méditer, mais aussi à agir ».

#### En pratique

L'exposition « Anne Frank, une histoire d'aujourd'hui » est présentée à La Clairière jusqu'au 9 février. Elle sera ensuite accessible à la Bibliothèque provinciale à Marche-en-Famenne du 14 février au 4 mars où elle sera accompagnée d'une exposition complémentaire : « Passeurs de frontières » (en partenariat avec le Centre d'Action Laïque du Luxembourg). Ensuite, elle voyagera dans des centres culturels, des écoles... Elle est disponible d'ailleurs pour tous les groupes qui désireraient l'accueillir.

Cette exposition s'insère dans le cadre de l'opération « Jeunes Citoyens d'Europe contre l'extrémisme II ». Toute information est disponible via le n° d'appel gratuit 0800/92152 (Info Point Europe).

#### Quelques sites Internet pour aller plus loin :

<http://www.province.luxembourg.be>

<http://www.territoires-memoire.be>

<http://www.annefrank.org>

<http://www.ipe-lux.be>